



**DANIÈLE
OBONO**

CARNET
de voyage

PARLEMENTAIRE

#2



en Guyane



*Compte-rendu d'une
visite parlementaire
en Guyane,
du 21 au 27 février
2018*

CARNET DE VOYAGE #2 *en Guyane*

“ Pou Lagwiyann Dékolé ! ”

Du 21 au 27 février 2018, je me suis rendue en Guyane, où j'ai pu rencontrer des populations de plusieurs villes et villages du littoral et visiter différentes administrations et infrastructures publiques. J'en retiens la très grande richesse du peuple de Guyane et de son territoire, et la toute aussi grande frustration que génère l'écart entre son potentiel, des lois inadaptées au contexte local et le manque de vision pour un réel développement endogène. J'ai pu échanger avec des citoyen·nes qui, faute de moyens suffisants, arrivent difficilement à se projeter un avenir. Mais j'ai rencontré une population consciente de ses possibilités et déterminée à se construire un avenir meilleur.

Notre itinéraire

Mercredi 21

Arrivée à Cayenne.

Jeudi 22

Visite de Kourou et du village Yapara dans la commune de Macouria.

Vendredi 23

Rencontre avec l'équipe du Parc amazonien de Guyane.
Visite de la Maison de l'artisanat traditionnel et de produits naturels de Guyane

Samedi 24

Visites à Bellevue (village amérindien), puis à Irakoubo (petit bourg sur le fleuve), et à Saint-Laurent.

Dimanche 25

Présentation du siège de l'EPFAG, bâtiment à énergie positive sur la colline de la Chaumière, Cayenne.

Lundi 26

Visite de l'Institut universitaire de la formation continue de Cayenne.

Mardi 27

Visite du centre pénitentiaire de Guyane.
Départ de Cayenne.

Jeudi 22 février

Village amérindien de Yapara

Les habitant-es nous ont raconté la condition difficile des populations amérindiennes en Guyane et leur inquiétude face au chômage, notamment celui des jeunes. Mais aussi l'absence de couverture de réseau téléphonique, de routes et d'établissements scolaires, en particulier de lycées, ce qui contraint beaucoup de jeunes à arrêter l'école en 3e : en l'absence de bourses et de pensionnats adéquats, ils et elles ne peuvent même pas envisager de continuer leur scolarité dans une grande ville, la plupart des familles n'ayant pas les moyens d'assumer financièrement le déplacement et le logement sur place.

Beaucoup se sont également montré-es très inquiet-es vis-à-vis du projet de mine d'or industrielle "Montagne d'or", de par les risques majeurs de pollution qu'il impliquerait, et les retombées minimales en termes d'emplois qualifiés et de formation pour la population locale. Ce projet est souvent perçu comme un "chantage" : la grande difficulté économique des villages incitant à être peu regardant quant aux retombées réelles pour la population, faute de mieux.

On a aussi pu voir les stratégies mises en place par des habitant-es et chef-fes coutumier-es courageux-ses pour faire face à ces questions (petite agriculture locale, artisanat, etc.).



PLUS
GRAND
PARC NATIONAL DE FRANCE
ET DE L'UNION EUROPÉENNE

CRÉE EN **2017**

3,4 MILLIONS
D'HECTARES DANS LE CENTRE
ET LE SUD DE LA GUYANE

INCLUT LES COMMUNES DE
MARIPA-SOULA, PAPAÏCHTON,
CAMOPI, SAÛL ET SAINT-ELIE,
POUR UN TOTAL DE

19 455 HABITANT-ES

DONT DES COMMUNAUTÉS
AMÉRINDIENNES
(PRINCIPALEMENT WAYANA,
WAYAPI, TÉKO-EMÉRILLONS),
NOIR-MARRONS (ALUKU/BONI)
ET CRÉOLES.

Vendredi 23 février

Rencontre avec l'équipe du parc amazonien de Guyane

Education à la nature, aide à l'émergence d'une économie locale, protection des savoirs traditionnels... telles sont quelques-unes des activités du parc amazonien de Guyane. Le principal problème au sein du parc : l'orpaillage illégal, qui concerne 10% de sa superficie. Outre une dangerosité globale due à la criminalité diffuse (bandes armées et guerre entre illégaux, homicides, vols d'or, vols de pirogue...) ses impacts sont à la fois sanitaires, environnementaux et sociaux. Les moyens investis pour lutter contre ce phénomène ont peu d'effet. Une piste de résolution serait de développer l'économie locale, la formation, d'inclure de façon bien plus volontaire les populations dans la préservation de la forêt. Enfin, un des grands enjeux du parc est la biopiraterie, et l'accaparement de savoirs traditionnels de la part de grands groupes pharmaceutiques, dont l'affaire du Couachi est l'exemple récent le plus représentatif.

Maison de l'artisanat

Nous nous rendons ensuite à la Maison de l'artisanat traditionnel et de produits naturels de Guyane, créée en 2012 par l'association GADEPAM (gadepam.com), qui s'est fixée pour mission « la valorisation des savoir-faire traditionnels dans le domaine de l'artisanat et des produits naturels ».



L'association a mis en place un circuit de commercialisation social et solidaire d'artisanat de l'ensemble du territoire guyanais, selon les principes de sa charte éthique qui tient compte du soutien concret aux artisans, du dialogue entre communautés, de la sauvegarde des ressources et de la biodiversité, tout en essayant d'avoir une gestion démocratique et participative, pas mal ! La Maison abrite aussi un petit centre de documentation et organise des ateliers pour initier à la pratique d'artisanat selon les techniques traditionnelles : vannerie, gravure sur calebasse, peinture ou sculpture sur bois, etc. et pour rencontrer les artisans qui participent à leur démarche. C'est un beau défi, et les objets qui y sont présentés sont tout simplement magnifiques !

Samedi 24 février

Visites à Bellevue (village amérindien), Irakoubo et Saint Laurent.

De nombreux échanges très riches avec la population sur la vie quotidienne, les difficultés sociales et les initiatives locales.



Dimanche 25 février

Rencontre avec **Nabil Nouari**, de **Sun concept**, spécialisée dans le photovoltaïque, autour de la démarche Bepos (bâtiments à énergie positive).

Les locaux de l'EPFA Guyane et la cité d'affaires "La fabrique amazonienne", situés sur la colline de la chaumière, près de Matoury, à un quart d'heure de Cayenne, sont des merveilleux exemples de la démarche Bepos (bâtiments à énergie positive) : tout a été fait pour réduire au minimum l'impact écologique des bâtiments, de sa conception à la gestion de la consommation d'énergie, en passant par la recherche de matériaux.

Résultat : ce bâtiment produit 100% de ses besoins énergétiques. Pendant la journée il en utilise 60% et en injecte 40% dans le réseau électrique traditionnel ; la nuit, il récupère ces 40% depuis le réseau traditionnel.

De plus, contrairement à d'autres bâtiments que nous avons pu visiter, dont la conception n'avait tenu compte ni du climat spécifique guyanais ni de normes environnementales et qui tombent en ruine au bout de 10 ans, les techniques utilisées pour la fabrication de ces bâtiments sont à la fois innovantes et tiennent compte de savoirs architecturaux traditionnels, comme les doubles ouvertures permettant une circulation optimale de l'air, ou la forme des toitures.



Une indépendance énergétique écologique, pourquoi pas ?

Une énergie 100 % renouvelable est possible en Guyane. C'est une énergie rentable, les entreprises existent sur le territoire, le savoir faire aussi et ne demande qu'à être développé : la formation de personnels serait par ailleurs un formidable bassin d'emploi. La responsabilité de l'Etat est de faire le choix du renouvelable, de mettre en oeuvre le développement industriel et d'allouer les moyens nécessaires. Le travail est là, il faut créer l'emploi.

« Y a qu'à faire ! »

Lundi 26 février

Visite de l'institut universitaire de la formation continue

L'accès à l'éducation est un des problèmes majeurs du territoire guyanais. Selon un rapport de 2017 de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), trop d'élèves n'ont pas accès à l'école faute de classes et d'enseignant-es qualifié-es, et l'échec scolaire y est accentué. La Commission pointe "l'absence d'un vivier local de professeur-es titulaires", 33,4 % des effectifs étant contractuels (la moyenne nationale est de 7,5 %) et considère que "le recrutement local ainsi que la montée en compétences des contractuels constituent probablement la piste la plus susceptible de répondre aux besoins". La pratique principale reste l'appel à des professeur-es de métropole. Or, même les conditions salariales très attractives (selon une enquête de Guyane 1ère, un-e enseignant-e du 1er degré gagne en moyenne 2 664,50 euros en Guyane, contre 1 786,85 euros en métropole, et pour le second degré, un-e enseignant-e qui gagne 1 812 euros dans l'hexagone gagnera en moyenne 2 817 euros en Guyane sans compter les primes de déplacement), n'y suffisent pas. Une des mesures pour pallier à l'échec scolaire et tenir compte de la spécificité linguistique de la Guyane a été la mise en place des ILM, les intervenant-es en langue maternelle. C'est ce genre de formation que propose justement l'institut universitaire de la formation continue.

Son objectif est que l'abandon précoce des études, notamment lorsqu'il est dû à des conditions sociales défavorables, ne soit pas un couperet définitif. Et cette approche, qui s'adresse aux salarié-es, aux personnes en reprise d'études et en reconversion, aux demandeur-ses d'emploi ou aux professions libérales avec des cours le soir (18h-20h) et le samedi matin (8h-12h), permettrait d'enrayer le cycle vicieux du recours massif à des enseignant-es de métropole dont le « turn-over » est trop important.



Mardi 27 février

Visite au centre pénitentiaire de Guyane.

Dans le cadre de mes fonctions à la Commission des Lois, j'ai été amenée à visiter plusieurs centres pénitentiaires. Me rendre à celui de Cayenne me semblait nécessaire. J'y ai retrouvé des problématiques communes à la métropole : surpeuplement carcéral (753 détenu-es pour 614 places) dégradation des locaux, carence de personnel... Les conséquences d'une politique du "tout carcéral" qui voit en la prison la seule peine possible. Mais il y a aussi des spécificités insulaires : par exemple le fait qu'étant le seul centre pénitentiaire de Guyane il ne peut refuser les personnes en détention préventive. Ou que les bouletteur-es, ou mules, jeunes qui ingurgitent de la cocaïne pour la transporte en métropole, font d'après la direction « artificiellement gonfler l'effectif ».



CARNET DE VOYAGE
PARLEMENTAIRE #2
en Guyane



Ce court mais très instructif séjour m'a permis de constater les graves disparités de développement de la région : le manque d'écoles, d'hôpitaux, de services de base, de couverture de réseau téléphonique et internet, l'absence de routes reliant les villes entre elles, le grave enclavement des villes du fleuve et la détresse économique et sociale qui en découle. J'ai aussi entendu la colère de citoyen·nes face à un gouvernement qui semble sourd à leurs besoins : un an après la signature des accords de Guyane, obtenus à la suite de dures semaines de grèves, pas une trace des mesures promises. Pou Lagwiyann Dékolé ("Pour que la Guyane décolle") : tel était le nom du collectif qui a porté, en mars 2017, des revendications pour que le développement de la Guyane soit à la hauteur de son potentiel.

Il est temps de les mettre en œuvre !



DANIÈLE OBONO

Députée de Paris - Groupe « La France insoumise »

126 rue de l'Université - 75007 Paris

daniele.obono@assemblee-nationale.fr

deputee-obono.fr